SEINE NORMANDE
SYNDICAT MIXTE DE GESTION

Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande

Comité syndical
Séance du 21 décembre 2023

Délibération n° 2023 12 02
Élection des membres de la commission d'appel d'offres

Date de convocation : 5 décembre 2023

Délégués titulaires ou suppléants présents pour compétence principale obligatoire :
- Julien DEMAZURE, Département de la Seine-Maritime, titulaire
- Hugo LANGLOIS, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Jean-Pierre BREUGNOT, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Yann LE FUR, Communauté de Communes Seine Eure, suppléant
- Frédéric DUCHÉ, Seine Normandie Agglomération, titulaire
- Hubert LECARPENTIER, Caux Seine Agglomération, titulaire

Délégués titulaires excusés :
- Cécile SINEAU-PATRY, Département de la Seine-Maritime, titulaire
- Alain BAZILLE, Département de la Seine-Maritime, titulaire
- Alexandre RASSAËRT, Département de l'Eure, titulaire
- Jean-Marie ROYER, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Cyriaque LETHUILLIER, Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, titulaire
- Bernard LEROY, Communauté de Communes Seine Eure, titulaire
- Bertrand PÉCOT, Communauté de Communes Roumois Seine, titulaire
- Philippe MARIE, Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle, titulaire
- Jean-François BERNARD, Communauté de Communes du Pays de Honfleur Beuzeville, titulaire

Pouvoirs :
- Cécile SINEAU-PATRY, Département de la Seine-Maritime, pouvoir à Julien DEMAZURE
- Alain BAZILLE, Département de la Seine-Maritime, pouvoir à Julien DEMAZURE
- Alexandre RASSAËRT, Département de l'Eure, pouvoir à Hubert LECARPENTIER
- Cyriaque LETHUILLIER, Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, pouvoir à Yann LE FUR
- Bertrand PÉCOT, Communauté de Communes Roumois Seine, pouvoir à Hugo LANGLOIS
- Philippe MARIE, Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle, pouvoir à Hubert LECARPENTIER
- Jean-François BERNARD, Communauté de Communes du Pays de Honfleur Beuzeville, pouvoir à Jean-Pierre BREUGNOT

Secrétaire de séance : Hubert LECARPENTIER

Carte : Compétence principale - Art 5.1

	Total de la carte	Quorum	Délégués votant et pouvoir(s)	Abstention	Vote(s) contre	Vote(s) pour
Délégués	*14*	*7*	***13***	*0*	*0*	***13***
Voix	41	21	**37**	0	0	**37**

Exposé des motifs

Le président rappelle que l'article 21 du règlement intérieur prévoit que, conformément à l'article L. 1411-5 du CGCT, la commission d'appel d'offre est composée du président et de cinq membres titulaires.
Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de membres suppléants, en nombre égal à celui des membres titulaires, parmi les délégués syndicaux.

Lors des dernières élections à la CAO en octobre 2021, il avait été décidé l'organisation suivante, basée sur une répartition homogène des membres entre la rive droite et la rive gauche de l'aval vers l'amont :

Titulaires	Suppléants
Florent SAINT MARTIN - CULHSM	Jean-François BERNARD - CCPHB
Philippe MARIE - CCPAVR	Hubert LECARPENTIER - CSA
Hugo LANGLOIS - MRN	Bertrand PECOT - CCRS
Bernard LEROY - CASE	Frédéric DUCHÉ - SNA
Pascal LEHONGRE - CD27	Pascal BEHAREL - CCLA

Par conséquent, l'ensemble des collectivités membres du syndicat est représenté à la CAO avec un délégué titulaire ou suppléant. Pour ce nouveau renouvellement des membres de la CAO, il est proposé d'adopter le même principe de répartition territoriale entre les membres titulaires et les membres suppléants,

Délibération

Le comité syndical,

Vu l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le règlement intérieur du syndicat mixte,

Considérant que Messieurs Cyriaque LETHUILLIER, Philippe MARIE, Hugo LANGLOIS, Bernard LEROY et Alexandre RASSAËRT sont candidats pour être membres titulaires de la commission d'appel d'offres,

Considérant que Messieurs Jean-François BERNARD, Hubert LECARPENTIER, Bertrand PÉCOT, Frédéric DUCHÉ et Jean-Pierre BREUGNOT sont candidats pour être membres suppléants de la commission d'appel d'offres,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE :
- La désignation à la commission d'appel d'offres des cinq membres suppléants suivants :
  - Jean-François BERNARD
  - Hubert LECARPENTIER
  - Bertrand PÉCOT
  - Frédéric DUCHÉ
  - Jean-Pierre BREUGNOT

- La désignation à la commission d'appel d'offres des cinq membres titulaires suivants :
    - Cyriaque LETHUILLIER
    - Philippe MARIE
    - Hugo LANGLOIS
    - Bernard LEROY
    - Alexandre RASSAËRT

Le président du Syndicat mixte
de gestion de la Seine Normande

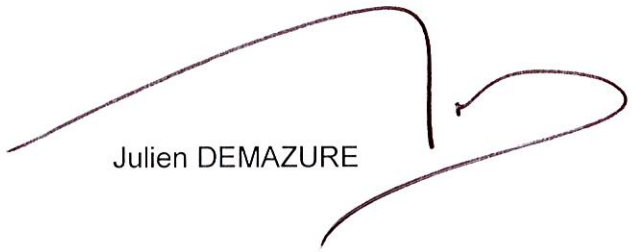

Julien DEMAZURE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200092492-20231221-2023-12-02-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Affichage : 22/12/2023